

# LE PROPHÈTE ET LA POLYGAMIE (PARTIE 1 DE 2)

**Évaluation:** 5.0

**Description:** Les principales raisons pour lesquelles le prophète Mohammed a eu plusieurs épouses. Partie 1 : Un exemple pour l'humanité et la préservation du savoir.

**Catégorie:** [Articles](#) [Le prophète Mohammed](#) [Sa biographie](#)

**par:** IslamReligion.com

**Publié le:** 05 Sep 2011

**Dernière mise à jour le:** 05 Sep 2011

## Introduction

La plupart des  Occidentaux perçoivent la polygamie comme intrinsèquement mauvaise et immorale. Paradoxalement, ils reconnaissent que chaque époque et chaque peuple vit selon des normes particulières, tout en jugeant la polygamie selon les normes de leur propre époque et de leur propre société.

Pour le musulman, les normes morales sont celles qui proviennent de la révélation divine, le Coran et la sunnah, et non celles que l'on trouve dans telle ou telle société, à telle ou telle époque. Les grands patriarches hébreux, vénérés autant dans le judaïsme et le christianisme que dans l'islam – Abraham, Moïse, Jacob, David et Salomon, entre autres – étaient indiscutablement polygames.<sup>[1]</sup> L'exemple de Jésus n'est pas pertinent, ici, car il ne s'est jamais marié. Il est clair, toutefois, que jamais il ne condamna la polygamie. Nous ne pouvons expliquer les raisons qui poussèrent les prophètes hébreux à prendre plus d'une épouse, car nous ne connaissons que très peu leurs biographies. Cependant, une étude approfondie de la biographie du prophète Mohammed – préservée jusque dans le moindre détail - nous révèle les raisons derrière ses nombreux mariages.

## 1. Un exemple parfait

Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) est le dernier des prophètes de Dieu, une miséricorde pour toute l'humanité et un exemple parfait jusqu'à la fin des temps. Il a donné l'exemple d'une vie chaste jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, avant d'épouser une noble veuve et de mener une vie monogame avec elle. Puis, après le décès de celle-ci, il a mené une vie polygame passé l'âge de cinquante ans. Il épousa alors des femmes jeunes comme des femmes un peu plus âgées, des veuves et des divorcées, des filles de chef tribaux et des esclaves libérées. Il fut un exemple de perfection dans la diversité que la vie lui offrait.

## 2. L'éducation religieuse et la préservation de la vie privée du Prophète

Les « mères des croyants », titre honorable attribué aux épouses du Prophète, étaient des spécialistes de la religion et des conseillères spirituelles qui guidaient les croyants, et surtout les croyantes, du vivant du Prophète et après. L'islam compte plusieurs règles s'adressant uniquement aux femmes et concernant, par exemple, l'hygiène personnel, les menstruations, la prière, le jeûne, le pèlerinage, l'allaitement, le témoignage, etc. Ces règles spécifiques aux femmes devaient être transmises et il va de soi que les femmes se sentaient plus à l'aise de discuter de ces choses avec les épouses du Prophète. Celles-ci conseillaient également les femmes sur la vie maritale, l'éducation des enfants et la spiritualité en général. Après le décès du Prophète, les hommes comme les femmes allèrent consulter les « mères des croyants » sur l'idéal prophétique de la vie familiale.

En épousant des femmes issues de différentes tribus, le Prophète a ouvert la porte à la transmission du savoir islamique au sein de ces tribus. Par exemple, le savoir d'Aïsha fut transmis à sa sœur Oumm Koulthoum, à son frère adoptif Auf bin Harith, à ses neveux, Qasim et Abdoullah, et à ses nièces, Hafsah et Asma, entre autres. Le savoir de Hafsah, lui, fut transmis à son frère Abdoullah ibn Omar, au fils de ce dernier, Hamza, et à son épouse, Safiyah. Les étudiants de Maymounah incluaient ses neveux, dont le plus connu était Abdoullah ibn Abbas, une référence dans l'interprétation du Coran. Oumm Habiba transmet son savoir à ses frères, Mou'awiyah et Outbah, de même qu'à ses neveux et nièces. Il est donc clair que les « mères des croyants » jouèrent un rôle très important dans la transmission du savoir au sein de leurs tribus respectives.

---

### Footnotes:

[1] Selon la Bible, Abraham aurait eu trois épouses (Genèse 16:1, 16:3, 25:1)

Moïse, deux épouses (Exode 2:21, 18:1-6; Nombres 12:1)

Jacob, quatre épouses (Genèse 29:23, 29:28, 30:4, 30:9)

David, au moins dix-huit épouses (1 Samuel 18:27, 25:39-44; 2 Samuel 3:3, 3:4-5, 5:13, 12:7-8, 12:24, 16:21-23)

Et Salomon, plus de sept cents épouses (1 Rois 11:3).

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/358/le-prophete-et-la-polygamie-partie-1-de-2>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.